



ORGANISATION DES
NATIONS UNIES
NEW YORK



PROGRAMME
DES NATIONS
UNIES POUR
L'ENVIRONNEMENT
NAIROBI



ORGANISATION
DES NATIONS UNIES
POUR
L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE
ROME



ORGANISATION
DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION,
LA SCIENCE ET
LA CULTURE
PARIS



COMMISSION
OcéANOGRAPHIQUE
INTERGOUVERNEMENTALE
UNESCO



ORGANISATION
MONDIALE DE
LA SANTÉ
GENÈVE



ORGANISATION
MÉTÉOROLOGIQUE
MONDIALE
GENÈVE



ORGANISATION
MARITIME
INTERNATIONALE
LONDRES



AGENCE
INTERNATIONALE
DE L'ÉNERGIE
ATOMIQUE
VIENNE

Groupe mixte d'experts OMI/FAO/UNESCO-COI/OMM/
OMS/AIEA/ONU/PNUÉ chargé d'étudier les aspects
scientifiques de la protection de l'environnement
marin (GESAMP)

Rapport de la vingt-sixième session

Paris, 25-29 mars 1996

RAPPORTS ET ÉTUDES DU GESAMP N° 60



UNESCO/COI
1996

**Groupe mixte d'experts
OMI/FAO/UNESCO-COI/OMM/OMS/AIEA/ONU/PNUE
chargé d'étudier les aspects scientifiques
de la protection de l'environnement marin
(GESAMP)**

RAPPORT DE LA VINGT-SIXIEME SESSION

Paris, 25-29 mars 1996

**COMMISSION OCEANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE
DE L'UNESCO**

Paris, 1996

- 57 Monitoring of Ecological Effects of Coastal Aquaculture Wastes, (sous presse), Coll. Rapports et études du GESAMP, (57)
- 58 The Invasion of the Ctenophore *Mnemiopsis Leidy* in the Black Sea, (sous presse), Coll. Rapports et études du GESAMP, (58)
- 59 The Sea-Surface Microlayer and its Role in Global Change, (sous presse), Coll. Rapports et études du GESAMP, (59)
- 60 Rapport de la vingt-sixième session, Paris, 25-29 mars 1996, (1996), Coll. Rapports et études du GESAMP, (60), 40 pages. Egalement disponible en anglais, en espagnol et en russe

TABLE DES MATIERES

43 Coastal Modelling, (1991), Coll. Rapports et études du GESAMP, (43), 187 pages

44 Rapport de la vingt et unième session, Londres, 18-22 février 1991, (1991), Coll. Rapports et études du GESAMP, (44), 53 pages. Egalement disponible en anglais, en espagnol et en russe

45 Scientific Strategies for Marine Environmental Protection, (1991), Coll. Rapports et études du GESAMP, (45), 34 pages

46 Review for Potentially Harmful Substances. Carcinogens: Their Significance as Marine Pollutants, (1991), Coll. Rapports et études du GESAMP, (46), 56 pages

47 Reducing Environmental Impacts of Coastal Aquaculture, (1991), Coll. Rapports et études du GESAMP, (47), 35 pages

48 Global Changes and the Air-Sea Exchange of Chemicals, (1991), Coll. Rapports et études du GESAMP, (48), 69 pages

49 Rapport de la vingt-deuxième session, Vienne, 9-13 février 1992, (1992), Coll. Rapports et études du GESAMP, (49), 56 pages. Egalement disponible en anglais, en espagnol et en russe

50 Impact of Oil, Individual Hydrocarbons and Related Chemicals on the Marine Environment, Including Used Lubricant Oils, Oil Spill Control Agents and Chemicals Used Offshore, (1993), Coll. Rapports et études du GESAMP, (50), 178 pages

51 Rapport de la vingt-troisième session, Londres, 19-23 avril 1993, (1993), Coll. Rapports et études du GESAMP, (51), 41 pages. Egalement disponible en anglais, en espagnol et en russe

52 Anthropogenic Influences on Sediment Discharge to the Coastal Zone and Environmental Consequences, (1994), Coll. Rapports et études du GESAMP, (52) 67 pages

53 Rapport de la vingt-quatrième session, New York, 21-25 mars 1994, (1994), Coll. Rapports et études du GESAMP, (53), 56 pages. Egalement disponible en anglais, en espagnol et en russe

54 Guidelines for Marine Environmental Assessment, (1994), Coll. Rapports et études du GESAMP, (54), 28 pages

55 Indicators of Marine Ecosystem Health, (sous presse), Coll. Rapports et études du GESAMP, (55)

56 Rapport de la vingt-cinquième session, Rome, 24-28 avril 1995, (1995), Coll. Rapports et études du GESAMP, (56), 57 pages. Egalement disponible en anglais, en espagnol et en russe

	<u>Page</u>
1. INTRODUCTION	1
2. RAPPORT DU SECRETAIRE ADMINISTRATIF	1
3. EVALUATION DES RISQUES IMPUTABLES AUX SUBSTANCES NOCIVES TRANSPORTEES PAR MER	2
4. GESTION INTEGREE DES COTES	3
5. BIODIVERSITE MARINE	4
6. DISPOSITIONS ET MESURES A PRENDRE EN VUE DE L'EXAMEN DE L'ETAT DU MILIEU MARIN (RAPPORT GESAMP 2000)	6
7. SUJETS DE PREOCCUPATION CONCERNANT LA DETERIORATION DU MILIEU MARIN	12
8. PROGRAMME DES TRAVAUX A VENIR	14
9. QUESTIONS DIVERSES	16
10. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION	16
11. ELECTION DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT	16
12. RAPPORT DE LA VINGT-SIXIEME SESSION	16
Annexe I Ordre du jour	
Annexe II Liste des documents	
Annexe III Liste des participants	
Annexe IV Evaluation des risques imputables aux substances nocives transportées par mer	
Annexe V Contributions de la science à la gestion intégrée des côtes	

- 29 Review of Potentially Harmful Substances. Organosilicon Compounds (Silanes and Siloxanes). (1986). Coll. Rapports et études du PNUE sur les mers régionales, (78), 24 pages
- 30 Environmental Capacity. An Approach to Marine Pollution Prevention. (1986). Coll. Rapports et études du GESAMP, (30). 49 pages
- 31 Rapport de la dix-septième session. Rome, 30 mars - 3 avril 1987. (1987). Coll. Rapports et études du GESAMP. (31), 36 pages. Egalement disponible en anglais, en espagnol et en russe
- 32 Land-Sea Boundary Flux of Contaminants: Contributions from Rivers. (1987). Coll. Rapports et études du GESAMP. (32), 172 pages
- 33 Rapport de la dix-huitième session, Paris, 11-15 avril 1988. (1988). Coll. Rapports et études du GESAMP. (33), 56 pages. Egalement disponible en anglais, en espagnol et en russe
- 34 Review of Potentially Harmful Substances. Nutrients. (1990). Coll. Rapports et études du GESAMP. (34), 40 pages
- 35 The Evaluation of the Hazards of Harmful Substances Carried by Ships: Revision of GESAMP Reports and Studies n° 17. (1989). Coll. Rapports et études du GESAMP. (35)
- 36 Pollutant Modification of Atmospheric and Oceanic Processes and Climate: Some Aspects of the Problem. (1989). Coll. Rapports et études du GESAMP. (36). 35 pages
- 37 Rapport de la dix-neuvième session, Athènes, 8-12 mai 1989. (1989). Coll. Rapports et études du GESAMP. (37), 47 pages. Egalement disponible en anglais, en espagnol et en russe
- 38 Atmospheric Input of Trace Species to the World Ocean. (1989). Coll. Rapports et études du GESAMP. (38), 111 pages
- 39 The State of the Marine Environment. (1990). Coll. Rapports et études du GESAMP. (39). 11 pages. Egalement disponible en espagnol sous la cote Inf. Estud. Progr. Mar. Reg. PNUMA. (115). 87 pages
- 40 Long-Term Consequences of Low-Level Marine Contamination: An analytical Approach. (1989). Coll. Rapports et études du GESAMP. (40), 14 pages
- 41 Rapport de la vingtième session, Genève, 7-11 mai 1990. (1990). Coll. Rapports et études du GESAMP. (41), 32 pages. Egalement disponible en anglais, en espagnol et en russe
- 42 Review of Potentially Harmful Substances. Choosing Priority Organochlorines for Marine Hazard Assessment. (1990). Coll. Rapports et études du GESAMP. (42), 10 pages

- 14 Rapport de la douzième session, Genève, 22-29 octobre 1981, (1981), Coll. Rapports et études du GESAMP, (14). Egalement disponible en anglais, en espagnol et en russe
- 15 The Review of the Health of the Oceans, (1982), Coll. Rapports et études du GESAMP, (15), 108 pages
- 16 Scientific Criteria for the Selection of Waste Disposal Sites at Sea, (1982), Coll. Rapports et études du GESAMP, (16), 60 pages
- 17 The Evaluation of the Hazards of Harmful Substances Carried by Ship, (1982), Coll. Rapports et études du GESAMP, (17)
- 18 Rapport de la treizième session, Genève, 28 février - 4 mars 1983, (1983), Coll. Rapports et études du GESAMP, (18), 50 pages. Egalement disponible en anglais, en espagnol et en russe
- 19 An Oceanographic Model for the Dispersion of Wastes Disposed of in the Deep Sea, (1983), Coll. Rapports et études du GESAMP, (19), 182 pages
- 20 Marine Pollution Implications of Ocean Energy Development, (1984), Coll. Rapports et études du GESAMP, (20), 44 pages
- 21 Rapport de la quatorzième session, Vienne, 26-30 mars 1984, (1984), Coll. Rapports et études du GESAMP, (21), 42 pages. Egalement disponible en anglais, en espagnol et en russe
- 22 Review of Potentially Harmful Substances. Cadmium, Lead and Tin, (1985), Coll. Rapports et études du GESAMP, (22), 114 pages
- 23 Interchange of Pollutants between the Atmosphere and the Oceans (deuxième rapport), (1985), Coll. Rapports et études du GESAMP, (23), 55 pages
- 24 Thermal Discharges in the Marine Environment, (1984), Coll. Rapports et études du GESAMP, (24), 44 pages
- 25 Rapport de la quinzième session, New York, 25-29 mars 1985, (1985), Coll. Rapports et études du GESAMP, (25), 49 pages. Egalement disponible en anglais, en espagnol et en russe
- 26 Atmospheric Transport of Contaminants into the Mediterranean Region, (1985), Coll. Rapports et études du GESAMP, (26), 53 pages
- 27 Rapport de la seizième session, Londres, 17-21 mars 1986, (1986), Coll. Rapports et études du GESAMP, (27), 74 pages. Egalement disponible en anglais, en espagnol et en russe
- 28 Review of Potentially Harmful Substances. Arsenic, Mercury and Selenium, (1986), Coll. Rapports et études du GESAMP, (28), 172 pages

1. INTRODUCTION

1.1 Le Groupe d'experts chargé d'étudier les aspects scientifiques de la protection de l'environnement marin (GESAMP) a tenu sa vingt-sixième session au Siège de l'UNESCO/Commission océanographique intergouvernementale, Maison de l'UNESCO à Paris, France, sous la présidence de M. O. Osibanjo. La Vice-Présidente du Groupe était Mme H. Yap.

Ouverture de la session

1.2 M. O. Osibanjo, président du GESAMP, a ouvert la vingt-sixième session du GESAMP à 14 h.45, à la Maison de l'UNESCO.

1.3 M. G. Kullenberg, secrétaire exécutif de la COI, a souhaité la bienvenue aux participants au nom du Directeur général de l'UNESCO et de la COI. Il a brièvement évoqué les activités du GESAMP il y a 21 ans, époque où il présidait à ses destinées et a fait observer que dans l'intervalle le rôle joué par l'océan dans une foule de processus écologiques a été de plus en plus largement reconnu. Il a souligné que le GESAMP pouvait contribuer à traiter un certain nombre de ces questions.

1.4 Le Président a remercié le Secrétaire exécutif de la COI pour son aimable accueil et a déclaré la session ouverte.

Adoption de l'ordre du jour

1.5 Le Président a demandé aux participants de bien vouloir adopter l'ordre du jour provisoire légèrement modifié selon lequel les différents points seraient examinés pendant la semaine. L'ordre du jour ainsi adopté est reproduit à l'annexe I. La liste des documents examinés lors de la session a fait l'objet de l'annexe II. La liste des participants est présentée à l'annexe III.

2. RAPPORT DU SECRETAIRE ADMINISTRATIF

2.1 En présentant son rapport, M. O. Khalimonov, secrétaire administratif du GESAMP, a mentionné les activités intersessions sur les sujets que le Groupe avait examinés à sa vingt-cinquième session afin d'établir un ordre de priorité :

- examen de l'état du milieu marin
- diversité biologique marine et
- relations avec le Groupe consultatif scientifique et technique du FEM.

Il a suggéré au GESAMP de faire des observations relativement détaillées sur ces questions lorsqu'il en arriverait à l'examen des points correspondants de l'ordre du jour.

2.2 Le Groupe a été informé des résultats de l'atelier organisé en décembre 1995 par le gouvernement du Royaume-Uni pour étudier la possibilité d'élaborer, en vue de la soumettre à la Commission du développement durable (CDD), une proposition visant à la création d'un Groupe intergouvernemental sur les questions relatives à l'océan. Les recommandations de cet atelier ont été distribuées à toutes les institutions participantes du GESAMP. Elles concernent un large éventail de sujets, parmi lesquels le "modus operandi" du GESAMP et les moyens d'en améliorer l'efficacité. Le Secrétaire administratif a appelé l'attention du Groupe sur le fait qu'on avait souvent une idée fautive du rôle, des objectifs et des réalisations du GESAMP. Le Groupe

demandait à cet égard au Secrétariat de faire, de manière tout à fait prioritaire, mieux connaître et apprécier le rôle et les réalisations du GESAMP par le public.

3. EVALUATION DES RISQUES IMPUTABLES AUX SUBSTANCES NOCIVES TRANSPORTEES PAR MER

3.1 Le Secrétaire technique de l'OMI a exposé au Groupe dans quel contexte le Groupe de travail du GESAMP sur l'évaluation des risques imputables aux substances nocives transportées par mer a réalisé pendant l'intersession un examen des procédures adoptées par le GESAMP en 1972 pour la mise en oeuvre de la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL 73), désormais connue sous le nom de MARPOL 73/78.

3.2 La révision des procédures actuelles tenait à la nécessité d'harmoniser les dispositions de l'OMI applicables au transport maritime des produits dangereux avec les réglementations récemment élaborées au sein d'autres instances pour le transport par route, par rail et par voie fluviale. Le Comité d'experts des Nations Unies en matière de transport des marchandises dangereuses avait à ce sujet demandé qu'on l'aide à établir des critères pour les substances nuisibles à l'environnement. Un centre d'information de l'OCDE avait été créé afin de coordonner les efforts visant à élaborer des critères de classification harmonisés, conformément aux dispositions du chapitre 19 d'Action 21.

3.3 L'OMI s'était déclarée prête à tenir compte de ces éléments nouveaux pour modifier MARPOL 73/78, en attendant la révision de la procédure d'évaluation adoptée par le GESAMP. Elle a à cet égard mis sur pied un groupe d'étude composé d'experts venus des administrations nationales, de membres du Groupe de travail du GESAMP et de représentants d'ONG émanant de l'industrie et d'autres ONG qui s'occupent d'environnement. A sa trente et unième session, le Groupe de travail du GESAMP a commencé à réviser les principes qui sous-tendent les évaluations des dangers sur la base des recommandations de ce groupe d'étude. Le GESAMP était invité à approuver les résultats de cette opération tels que décrits dans le rapport de son Groupe de travail (GESAMP XXVI/3), dont le résumé figure à l'annexe IV.

3.4 M. P. Wells, président du Groupe de travail, a informé le GESAMP qu'à sa trente et unième session le Groupe s'était penché sur la révision des procédures d'évaluation du GESAMP, ainsi que sur le travail ordinaire d'évaluation des risques que font courir certains produits chimiques, en se fondant sur des données obtenues à l'occasion d'une correspondance avec l'industrie chimique, sur de nouvelles substances dont le transport en vrac par bateau était proposé par les administrations nationales, et sur deux questions spéciales, à savoir celle des herbicides à base de triazine et celle des substances chimiques qui imitent les oestrogènes.

3.5 Le Groupe de travail a examiné les recommandations du Groupe d'experts et conclu qu'il serait possible de définir de nouveaux principes d'évaluation des dangers sur la base des procédures actuelles en modifiant l'ordre des profils des dangers, en ajoutant un certain nombre de nouveaux critères et en précisant les descriptions et définitions. Il y aura six critères principaux : bioaccumulation (log P et facteurs de bioconcentration) ; toxicité aquatique (aiguë et chronique) ; toxicité aiguë chez les mammifères (par voie orale, par voie cutanée et par inhalation) ; autres effets néfastes pour la santé des mammifères (irritation de la peau et corrosivité ; irritation des yeux et corrosivité ; autres effets néfastes pour la santé) ; incidences sur d'autres utilisations de la mer (plages, effets imputables à des propriétés physiques/chimiques uniques, contamination des produits de la pêche) ; et dégradation

Rapports et études du GESAMP

Les rapports et études énumérés ci-dessous peuvent être obtenus auprès de l'une quelconque des institutions participantes du GESAMP.

Rapports et études n°	Titre
1	Rapport de la septième session, Londres, 24-30 avril 1975, (1975), <u>Coll. Rapports et études du GESAMP</u> , (1). Egalement disponible en anglais, en espagnol et en russe
2	Review of Harmful Substances (1976), <u>Coll. Rapports et études du GESAMP</u> , (2), 80 pages
3	Critères scientifiques applicables à la sélection des sites pour l'immersion des déchets en mer, (1975), <u>Coll. Rapports et études du GESAMP</u> , (3) 21 pages. Egalement disponible en anglais, en espagnol et en russe
4	Rapport de la huitième session, Rome, 21-27 avril 1976, (1976), <u>Coll. Rapports et études du GESAMP</u> , (4). Egalement disponible en anglais et en russe
5	Principles for Developing Coastal Water Quality Criteria, (1976), <u>Coll. Rapports et études du GESAMP</u> , (5), 23 pages
6	Impact of Oil on the Marine Environment, (1977), <u>Coll. Rapports et études du GESAMP</u> , (6) 250 pages
7	Scientific Aspects of Pollution Arising from the Exploration and Exploitation of the Sea-Bed, (1977), <u>Coll. Rapports et études du GESAMP</u> , (7). 37 pages
8	Rapport de la neuvième session, New York, 7-11 mars 1977, (1977), <u>Coll. Rapports et études du GESAMP</u> , (8), 33 pages. Egalement disponible en anglais et en russe
9	Rapport de la dixième session, Paris, 29 mai - 2 juin 1978, (1978), <u>Coll. Rapports et études du GESAMP</u> , (9). Egalement disponible en anglais, en espagnol et en russe
10	Rapport de la onzième session, Dubrovnik, 25-29 février 1980, (1980), <u>Coll. Rapports et études du GESAMP</u> , (10). Egalement disponible en anglais et en espagnol
11	Marine Pollution Implications of Coastal Area Development, (1980), <u>Coll. Rapports et études du GESAMP</u> , (11), 114 pages
12	Monitoring Biological Variables Related to Marine Pollution, (1980), <u>Coll. Rapports et études du GESAMP</u> , (12), 22 pages. Egalement disponible en russe
13	Interchange of Pollutants between the Atmosphere and the Oceans, (1980), <u>Coll. Rapports et études du GESAMP</u> , (13), 55 pages

Liste des participants

Richard G.V. BOELENS
Forbairt
Shannon Laboratory
Shannon Town Centre
Co. Clare
Irlande
Téléphone : (353-61) 361 499
Télécopie : (353-61) 361 979
Messagerie : boelensr@forbairt.ie

Edgardo GOMEZ
Marine Science Institute
University of the Philippines
Diliman, Quezon City 1101
Philippines
Téléphone : (63-2) 922 3921, 922 3959
Télécopie : (63-2) 924 7678
Messagerie : admin@msi.upd.edu.ph

John S. GRAY
Département de biologie marine
Université d'Oslo
P.O. Box 1064, Blindern
N-0316 Oslo 3
Norvège
Téléphone : (47-22) 854 510
Télécopie : (47-22) 854 438
Messagerie : j.s.gray@bio.uio.no

Graeme KELLEHER
12, Marulda St.
Aranda, ACT 2614
Australie
Téléphone : (61-6) 251 1402

Secrétariat

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie

Heiner NAEVE
Division des ressources halieutiques
Téléphone : (39-6) 5225 6442
Télécopie : (39-6) 5225 3020
Messagerie : heiner.naeve@fao.org

Télécopie : (61-6) 247 5761
Messagerie : g.kelleher@gbmpa.gov.au

William MATUSZESKI
Chesapeake Bay Programme Office
U.S. EPA
410 Severn Avenue
Annapolis MD 21403
Etats-Unis
Téléphone : (1-410) 267 5700
Télécopie : (1-410) 267 5777
Messagerie : matuszeski.bill@epamail.epa.gov

Liana MCMANUS
Marine Science Institute
University of the Philippines
Diliman, Quezon City 1101
Philippines
Téléphone : (63-2) 922 3921, 922 3959
Télécopie : (63-2) 924 7678
Messagerie : liana@msi.upd.edu.ph

Stephen B. OLSEN
Coastal Resources Center
University of Rhode Island
Bay Campus
Narragansett, RI 02882
Etats-Unis
Téléphone : (1-401) 792 6224
Télécopie : (1-401) 789 4670
Messagerie : olscnuri@gsosun1.gso.uri.edu

David INSULL
Division des politiques et de la planification
de la pêche
Téléphone : (39-6) 5225 6394
Télécopie : (39-6) 5225 6500
Messagerie : david.insull@fao.org

biochimique. Le classement des critères serait essentiellement numérique et les critères eux-mêmes seraient réorganisés dans le système final de profils. Ce nouveau système, sur lequel de plus amples précisions seront données en mai 1996, permettra d'effectuer des évaluations chimiques conformes au système actuel (afin de ne pas perturber les procédures relevant de MARPOL 73/78), mais donnera une évaluation globale plus rigoureuse.

3.6 Le Groupe de travail a examiné six points dans le cadre de ses travaux ordinaires, parmi lesquels la plus large diffusion de sa base de données électronique concernant la liste composite. Il a évalué 22 substances soumises par 12 compagnies, traité sept questions importantes mais distinctes concernant des produits chimiques et évalué trois nouvelles substances. Il a étudié des informations concernant deux questions, l'utilisation d'herbicides à base de triazine dans les peintures antisalissure et les substances chimiques qui imitent les oestrogènes et continue de rassembler et d'évaluer ces produits.

3.7 Le GESAMP a été invité à donner son avis sur l'état d'avancement des travaux du Groupe de travail. L'un de ses membres, relevant la diversité et l'importance relative des critères énumérés dans une nouvelle colonne concernant les autres effets néfastes pour la santé, a suggéré qu'il serait peut-être opportun de s'y intéresser davantage et d'établir un classement chiffré. Un autre membre a estimé qu'il serait peut-être difficile d'évaluer convenablement les substances si elles avaient un degré de bioaccumulation élevé et étaient rapidement biodégradables, bien que peu de substances de ce type figurent actuellement dans la liste composite. Le GESAMP a approuvé les profils des dangers établis par le Groupe de travail à sa trente et unième session.

3.8 Plusieurs membres ont proposé que le GESAMP commente la déclaration relative aux dangers des mélanges, reproduite dans le rapport du Groupe d'experts, dans laquelle Green Peace se déclarait inquiète des "effets de synergie". De l'avis du GESAMP, l'opinion publique s'inquiétait beaucoup des effets de synergie des produits chimiques et des mélanges dans le milieu marin, mais il n'y en avait guère de preuves. En réponse aux questions concernant l'objet de la révision, le Président a également précisé que le système révisé d'évaluation des dangers était en cours d'harmonisation avec ceux applicables à d'autres modes de transport (rail et route) et que le GESAMP recevrait de plus amples informations sur le système final et sur les implications des changements méthodologiques pour des critères donnés et pour l'attribution des classements.

3.9 Le GESAMP a approuvé les recommandations concernant la révision des principes d'évaluation des dangers et a prié le Groupe de travail de poursuivre ses travaux.

4. GESTION INTEGREE DES COTES

4.1 Le Secrétaire technique pour la FAO de l'Equipe spéciale sur la gestion intégrée des côtes (GIC) a annoncé que depuis la vingt-cinquième session du GESAMP, l'Equipe spéciale avait tenu deux sessions, l'une à Oslo du 11 au 15 décembre 1995 et l'autre à Rome du 12 au 16 février 1996. Elle avait élaboré un document de travail intitulé "The Contributions of Science to Integrated Coastal Management" (Les contributions de la science à la gestion intégrée des côtes) (GESAMP XXV/4 et GESAMP XXVI/4/Add.1), proposé pour approbation et publication.

- (iii) l'élaboration de stratégies de conservation des habitats côtiers dans le cadre de programmes de gestion intégrée des côtes ;
- (iv) l'étude des répercussions de la pêche commerciale sur la biodiversité marine et côtière : et
- (v) l'élaboration de méthodes d'évaluation rapide de la biodiversité côtière.

5.8 Il a été convenu que l'exposé de M. J. Gray relatif à la biodiversité marine, ainsi qu'une lettre exprimant les préoccupations du GESAMP, seraient envoyés au secrétariat de la Convention sur la diversité biologique et présentés à d'autres instances, par exemple le Congrès mondial de la conservation du CIUN (Montréal, octobre 1996) et la Commission du développement durable. En outre, le GESAMP continuera d'examiner la question de la biodiversité marine dans le cadre de la préparation du rapport sur l'état du milieu marin prévu pour 2002. (Voir section 6.)

5.9 Les Secrétaires techniques de la COI et du PNUE sont convenus d'entreprendre pendant l'intersession des travaux sur cette question et de présenter des propositions y relatives à la prochaine session du GESAMP.

6. DISPOSITIONS ET MESURES A PRENDRE EN VUE DE L'EXAMEN DE L'ETAT DU MILIEU MARIN (RAPPORT GESAMP 2000)

6.1 Le Secrétaire technique du PNUE a présenté un document (GESAMP XXVI/6.2) dans lequel il est proposé que le GESAMP contribue à la préparation d'une évaluation mondiale de la pollution d'origine tellurique et activités connexes préjudiciables à la qualité du milieu marin et côtier et des eaux douces et à leurs utilisations. Ce document contenait des suggestions précises concernant le rôle du GESAMP et la contribution qu'il pourrait apporter aux préparatifs d'un tel examen, conformément aux prescriptions du Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres (1995).

6.2 Le PNUE a souligné que plus de 100 gouvernements participant à la Conférence qui s'est tenue à Washington, D.C., du 23 octobre au 3 novembre 1995, avaient adopté le Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres et avaient désigné le PNUE pour assurer le secrétariat du Programme, le chargeant d'en faciliter la mise en oeuvre aux niveaux national, régional et mondial. La Conférence a également prié le PNUE d'élaborer une proposition visant à la mise en oeuvre des modalités institutionnelles et du Programme d'action mondial. Cette proposition, élaborée par le PNUE et examinée à l'occasion de trois consultations (avec les institutions, les gouvernements et les organisations non gouvernementales) qui ont eu lieu entre fin janvier et début février 1996, a été soumise au Groupe de travail spécial intersessions chargé des questions sectorielles au sein de la Commission du développement durable qui l'a accueillie favorablement (New York, 26 février - 1er mars 1996).

6.3 La proposition du PNUE envisage, entre autres, une activité qui concerne au premier chef le GESAMP, à savoir la préparation d'études périodiquement mises à jour qui évaluent la pollution d'origine tellurique et les activités connexes préjudiciables à la qualité du milieu marin et côtier et des eaux douces associées ainsi qu'à leurs utilisations, qui identifient en outre les "points chauds", définissent l'impact des activités terrestres nécessitant une action prioritaire et

ANNEXE V

CONTRIBUTIONS DE LA SCIENCE A LA GESTION INTEGREE DES COTES

Résumé du n° 61 de la Collection Rapports et études du GESAMP (Equipe spéciale)

1. Dans ce rapport, le GESAMP se base sur l'expérience acquise à l'occasion de programmes exécutés dans différents contextes géographiques et socio-économiques pour identifier en quoi la science et les scientifiques peuvent contribuer à l'efficacité de la gestion intégrée des côtes (GIC).
2. La GIC a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des communautés humaines tributaires des ressources côtières tout en conservant la diversité et la productivité biologiques des écosystèmes côtiers. Le processus de gestion intégrée des côtes doit donc associer pouvoirs publics et communauté, science et gestion, intérêts sectoriels et intérêts publics pour élaborer et appliquer des mesures qui allient investissement dans le développement et conservation des qualités et fonctions de l'environnement.
3. Le GESAMP estime que pour être couronnés de succès, les programmes GIC nécessiteront :
 - (a) la participation du public, les valeurs, préoccupations et aspirations des communautés touchées étant à cette occasion discutées et les orientations futures négociées ;
 - (b) des étapes permettant d'élaborer et de mettre en oeuvre des politiques, une législation et des dispositions institutionnelles (c'est-à-dire la gouvernance) appropriées afin de répondre à la situation et aux besoins locaux tout en reconnaissant les priorités nationales ;
 - (c) la collaboration entre gestionnaires et scientifiques à tous les stades de l'élaboration de la politique et des programmes de gestion, et dans la conception, la conduite, l'interprétation et la mise en application de la recherche et de la surveillance.
4. Se basant sur l'exemple des structures et procédures existantes de gestion intégrée des côtes, le GESAMP a conçu un cadre conceptuel permettant d'identifier les contributions des spécialistes en sciences naturelles et sociales nécessaires à chaque étape du processus de gestion. Il reconnaît que l'on s'acheminera vers des formes durables de développement côtier grâce à des programmes de gestion intégrée des côtes reprenant sans cesse les différentes étapes du processus de gestion, chaque reprise du cycle pouvant être considérée comme la création d'un programme GIC.
5. Il est indéniable qu'on ne saurait gérer des écosystèmes complexes subissant d'importantes contraintes imputables à l'homme sans faire appel à la science. Les sciences exactes et naturelles sont indispensables pour comprendre les fonctions des écosystèmes et les sciences sociales pour expliquer l'origine des problèmes dus aux activités humaines et trouver des solutions appropriées. Il est particulièrement important que les études soient conçues en fonction d'objectifs clairement définis. Sont particulièrement utiles à la gestion intégrée des côtes, les études concernant les ressources, l'évaluation des dangers et des risques, la

examinent les activités entreprises à cette fin. La proposition prévoit que le GESAMP joue un rôle important au niveau de la préparation de l'examen mondial et en qualité de conseiller lors des préparatifs des examens régionaux qui serviront de base à l'examen mondial.

6.4 Le Président a demandé à M. Woods qui, en tant que président du Groupe de travail sur les eaux internationales du Groupe consultatif scientifique et technique auprès du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), avait été invité à assister à la vingt-sixième session du GESAMP en qualité d'observateur, de bien vouloir indiquer quel concours le Fonds pourrait à son avis apporter à l'examen de l'état du milieu marin. M. Woods a fait observer que les eaux internationales étaient l'un des quatre thèmes traités par le Fonds, les trois autres étant le changement climatique, la diminution de la biodiversité, et l'appauvrissement de la couche d'ozone. Ce thème couvrirait tous les aspects de l'océan, y compris les estuaires, les eaux côtières, les mers épicontinentales et la haute mer, ainsi que les lacs et rivières. A sa dernière réunion, le Groupe consultatif scientifique et technique du FEM avait constaté la nécessité d'une évaluation globale des eaux internationales, afin d'établir les priorités futures des projets du FEM relatifs aux eaux internationales sur des bases scientifiques, comme les évaluations actuelles le permettaient pour les trois autres secteurs. Le Groupe consultatif scientifique et technique avait officiellement proposé une telle opération au Conseil du FEM qui se réunirait en avril 1996. Ce faisant, il reconnaissait que d'autres groupes procédaient à l'évaluation de certains aspects des eaux internationales, notamment le GESAMP, et le SCOPE qui prévoit d'évaluer dans quelle mesure la science permet de comprendre les problèmes liés au milieu océanique et les solutions qu'il convient d'y apporter. Cette évaluation doit se faire, les gouvernements reconnaissant qu'elle répond aux besoins du FEM, elle impliquera probablement la collaboration entre ces groupes. Réunir les représentants des organismes susceptibles d'y contribuer afin de définir les contributions potentielles de chacun d'entre eux, les zones de chevauchement et les lacunes, et d'étudier les mécanismes éventuels d'intégration ainsi que les répercussions financières et le soutien qui devrait être apporté par le Secrétariat, pourrait constituer un premier pas dans ce sens.

6.5 Il est largement admis que le rapport de 1990 du GESAMP sur l'état du milieu marin (n° 39 de la Collection Rapports et études du GESAMP) a exercé une grande influence sur un certain nombre de grandes instances intergouvernementales et, en particulier, sur l'élaboration du chapitre 17 d'Action 21. Il ressort également de l'évaluation de 1990 que la communauté internationale souhaite que des examens et des évaluations scientifiques soient régulièrement réalisés et mis à jour. A sa vingt-cinquième session, le Groupe s'est interrogé sur l'opportunité de procéder à une analyse actuelle et cohérente de l'état du milieu marin qui servirait de base à l'élaboration de politiques et programmes relatifs à la protection du milieu marin et à l'utilisation durable des ressources marines et côtières. Ce faisant, le Groupe a souligné que procéder périodiquement à des examens et évaluations de l'état du milieu marin et identifier les problèmes et domaines nécessitant une attention particulière constituait la mission principale du GESAMP (voir rapport de la vingt-cinquième session, n° 56 de la Collection Rapports et études du GESAMP, par. 8.3 à 8.10). En sa qualité d'organe multidisciplinaire, son autre fonction principale est de donner au sujet des questions et problèmes particuliers qui lui sont posés ou soumis par les institutions participantes des conseils sur les aspects scientifiques de la protection du milieu marin (voir annexe IV du n° 53 de la Collection Rapports et études du GESAMP).

6.6 Pour la vingt-sixième session, plusieurs des institutions participantes ont indiqué dans les grandes lignes quelle portée et quelle teneur elles souhaitaient voir donner à la prochaine étude détaillée sur l'état du milieu marin, compte tenu notamment des exigences d'Action 21 et, par conséquent de questions complémentaires telles que la biodiversité, marine et côtière et la gestion intégrée des côtes, qui n'étaient pas traitées ou qui l'étaient insuffisamment dans l'évaluation de 1990. Ces suggestions ont été examinées par un groupe de rédaction chargé de définir le mandat d'un Groupe de travail sur les évaluations du milieu marin, en tant qu'activité permanente du Groupe. La nécessité d'adopter une conception et une approche nouvelles pour préparer la prochaine évaluation avait été reconnue à la précédente session. Le Groupe de rédaction a par conséquent été prié d'étudier également tout un éventail de problèmes liés à cette énorme entreprise, dont le moindre n'était pas la nécessaire interdépendance entre les activités d'évaluation aux niveaux mondial et régional.

6.7 Il a été volontiers reconnu, compte tenu surtout des résultats de l'évaluation de 1990 et des tendances écologiques ultérieurement observées dans le monde entier, que l'étude de l'incidence des activités terrestres sur le milieu marin représenterait aussi l'essentiel du travail nécessaire à la prochaine évaluation détaillée. Le Groupe notait que le Programme d'action mondial de Washington pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres (UNEP(OCA)/LBA/IG.2/7, figurant en annexe au document GESAMP XXVI/6.2) demandait aux organisations et institutions scientifiques compétentes, y compris le GESAMP, d'évaluer scientifiquement les répercussions des activités terrestres sur le milieu marin. Par là même est aussi implicitement reconnue la nécessité d'améliorer la confiance dans la fiabilité des évaluations et prévisions scientifiques. Les institutions participantes ont en outre affirmé qu'une réponse appropriée du GESAMP sur ce point constituerait un volet important de l'action menée pour leur permettre de s'acquitter de l'engagement qu'elles avaient pris de mettre en oeuvre le plan d'action mondial.

6.8 La discussion de cet aspect des travaux du Groupe de travail sur les évaluations du milieu marin, qu'il est proposé de créer, a reposé sur une première esquisse d'examen mondial de l'impact de la pollution d'origine tellurique et activités connexes préparé par le PNUE, qui assure le secrétariat du Programme. En demandant au GESAMP d'examiner ce plan en fonction de la contribution potentielle que le Groupe pourrait y apporter, le PNUE a souligné qu'il importait de mener les travaux nécessaires à bien en 1998.

6.9 Le Groupe a insisté sur le fait que la préparation d'un rapport pour le PNUE devrait être intégrée dans le programme beaucoup plus large et à plus long terme d'un Groupe de travail traitant de tous les aspects des évaluations du milieu marin, depuis les connaissances scientifiques nécessaires à cette fin jusqu'à la production de rapports régionaux et mondiaux.

6.10 Le calendrier des travaux relatif à l'impact de la pollution due à des activités terrestres, de même que d'autres besoins éventuels du GESAMP en matière d'évaluation, que laissent par exemple prévoir la désignation de 1998 comme Année internationale de l'océan par l'UNESCO-COI et l'Assemblée générale de l'ONU, ainsi que l'élaboration d'une nouvelle stratégie révisée pour la composante eaux internationales du FEM, semblent indiquer qu'un effort accru sera nécessaire pour définir la portée et la teneur qu'il conviendrait de donner à la prochaine grande évaluation de l'état du milieu marin et à sa principale composante, relative à l'impact de la pollution due à des activités terrestres, ainsi que leurs modalités. Les recommandations présentées par le groupe de rédaction constituent une première tentative de réponse à ces problèmes.

M. Morrisette
 Director of Technical Support
 Hazardous Materials Advisory Council
 Suite 301, 1101 Vermont Avenue, NW
 Washington, D.C. 20005-3521
 Etats-Unis
 Téléphone : +1.202.289.4550
 Télécopie : +1.202.289.4074

T. Syversen
 Université norvégienne des sciences et techniques
 Faculté de médecine
 Département de pharmacologie et de toxicologie
 Medisinsk Teknisk Senter

N-7005 Trondheim
 Norvège
 Téléphone : +47.73.59.86.48
 Télécopie : +47.73.59.86.55

M. Wakabayashi
 Institut métropolitain de Tokyo de recherche pour
 la protection de l'environnement
 7-5 Shinsuna 1-Chotte Koto-ku
 Tokyo 136
 Japon
 Téléphone : +81.3.3699.1331 (ext. 350)
 Télécopie : +81.3.3699.1345

Observatrice

Mme M. Fitzgerald
 Section des cargaisons et de la simplification des formalités
 Division de la sécurité maritime
 Organisation maritime internationale
 4 Albert Embankment
 Londres SE1 7SR
 Royaume-Uni
 Téléphone : +44.171.735/7611
 Télécopie : +44.171.587.3210

Secrétariat

M.K. Nauke
 Secrétaire technique du GESAMP pour l'OMI
 Organisation maritime internationale
 4 Albert Embankment
 Londres SE1 7SR
 Royaume-Uni
 Téléphone : +44.171.735/7611
 Télécopie : +44.171.587.3210

N.M. Soutar
 Consultant
 Division du milieu marin
 Organisation maritime internationale
 4 Albert Embankment
 Londres SE1 7SR
 Royaume-Uni
 Téléphone : +44.171.735/7611
 Télécopie : +44.171.587.3210

Relations avec d'autres usages de la mer

7. La colonne initialement consacrée aux "plages" devrait également comporter un classement des effets potentiels concernant :

- la contamination des produits de la pêche ;
- ce qui fait obstacle à l'agrément des plages ;
- les dangers pour la vie marine et les effets sur les habitats benthiques en raison de propriétés physiques particulières des substances.

Autres travaux

8. Le Groupe de travail a évalué un certain nombre de substances pour lesquelles des données lui avaient été soumises pendant l'intersession par l'industrie chimique, des administrations maritimes et certains de ses propres membres.

Mandat

Examiner et évaluer les données disponibles, et fournir tout autre conseil qui pourrait être demandé, en particulier par l'OMI, en vue de l'évaluation des risques que présentent pour l'environnement les substances nocives transportées par mer, conformément aux principes approuvés à cette fin par le GESAMP.

Membres du Groupe de travail

P.G. Wells (président)
 Environmental Conservation Branch
 Environment Canada
 Bedford Institute of Oceanography
 P.O. Box 1006
 Dartmouth, Nouvelle-Ecosse
 Canada B2Y 4A2
 Téléphone : +1.902.426.1426
 Télécopie : +1.902.426.7209 ou 4457

T. Höfer
 Bundesinstitut für gesundheitlichen
 Verbraucherschutz und Veterinärmedizin
 Postfach 330013
 Thielallee 88-92
 D-14195 Berlin 33
 Allemagne
 Téléphone : +30.8412.3267
 Télécopie : +30.8412.3685

B. Ballantyne
 Union Carbide Corporation (K-3)
 39 Old Ridgebury Road
 Danbury
 Connecticut 06817-0611
 Etats-Unis
 Téléphone : +1.203.794.5220
 Télécopie : +1.203.794.5275
 Messagerie : toptox@aol.com

R. Katin
 CEDRE, Technopole Brest-Iroise
 Boîte postale 72
 29280 Plouzane
 France
 Téléphone : +33.98491266
 Télécopie : +33.98496446

C.T. Bowmer
 Département de toxicologie de l'environnement
 Division de toxicologie
 Institut TNO de recherche sur la nutrition
 et l'alimentation
 Schoemakerstraat 97
 P.O. Box 6011
 2600 JA Delft
 Pays-Bas
 Téléphone : +31.152.696252
 Télécopie : +31.152.616812

S. Micallef
 OMI/PNUF - Centre régional méditerranéen pour
 l'intervention d'urgence contre la
 pollution marine accidentelle (REMPEC)
 Manoel Island
 Malte
 Téléphone : +356.337296
 Télécopie : +356.339951

6.11 Le GESAMP recommande par conséquent de créer un Groupe de travail permanent sur les évaluations du milieu marin chargé de :

- surveiller en permanence l'état du milieu marin à l'échelon régional et mondial, rendre régulièrement compte des changements mineurs, quels qu'ils soient, des tendances apparentes et des questions qui surgissent et étudier comment tirer davantage parti des indices du changement écologique ;
- préparer à intervalles de dix ans environ des mises à jour techniques de l'état du milieu marin ;
- répondre aux demandes spécifiques des institutions participantes afin de fournir, selon la demande, des évaluations plus précises ou provisoires ; et
- aider les organisations régionales à préparer des évaluations régionales conformément au GESAMP Guidelines for Marine Environmental Assessment (n° 54 de la Collection Rapports et études du GESAMP) en les faisant reposer sur de meilleures bases scientifiques.

6.12 Le GESAMP recommande de donner à ce Groupe de travail le mandat ci-après :

6.12.1 Entreprendre de grandes évaluations périodiques de l'état du milieu marin¹ à intervalles de dix ans environ, en mettant l'accent sur les répercussions des activités d'origine humaine et les menaces qui en découlent ; un rapport sur "La pollution d'origine tellurique et activités connexes préjudiciables à la qualité du milieu marin et côtier et des eaux douces voisines associées ainsi qu'à leurs utilisations" constituera une première étape en vue de la prochaine évaluation périodique de l'état du milieu marin.

6.12.2 Mettre au point, pour améliorer la fiabilité, l'exhaustivité et l'utilité des évaluations périodiques en tenant compte du souhait de la communauté internationale d'en voir élargir la couverture géographique, de nouvelles approches scientifiques :

- étudiant de nouveaux problèmes et perspectives ;
- donnant de meilleures indications sur les tendances ;
- examinant les conséquences socio-économiques de l'impact de la pollution sur le milieu marin, ses ressources et ses agréments et vice versa ;

6.12.3 Définir avec précision des mesures, y compris l'adoption de nouvelles approches scientifiques novatrices pour la protection et la mise en valeur durable du milieu marin, de ses ressources et de ses agréments dans le contexte des accords internationaux et régionaux existants et prévus.

6.12.4 Favoriser et suivre la réalisation d'évaluations régionales et donner des conseils scientifiques et techniques susceptibles de faciliter la réalisation d'évaluations mondiales de meilleure qualité.

¹ Le "milieu marin" comprend à la fois l'environnement côtier et l'environnement marin.

6.12.5 Chercher et appliquer des indices scientifiquement valables de l'état de l'environnement susceptibles d'être utilisés pour surveiller les tendances environnementales.

6.12.6 Mener à bien les tâches ci-après en relation avec la prochaine évaluation périodique de l'état du milieu marin (SOME 2002) :

- (i) définir l'état actuel (physique, chimique, biologique) du milieu marin en se fondant sur des informations actuelles ;
- (ii) définir et évaluer les flux d'activité qui ont potentiellement une incidence sur le milieu marin et les mécanismes qui les sous-tendent ;
- (iii) analyser l'incidence actuelle des activités d'origine humaine sur le milieu marin, ses ressources et ses agréments ;
- (iv) analyser la nature et l'ampleur des conséquences actuelles pour le milieu marin, ses ressources et ses agréments et évaluer leur importance écologique, sociale et économique ;
- (v) identifier de nouvelles activités humaines et déterminer la nature et l'ampleur des menaces qu'elles font peser sur le milieu marin ;
- (vi) évaluer, à l'échelon régional et mondial, les conséquences socio-économiques de la pollution et des menaces de pollution pour le milieu marin, ses ressources et ses agréments, ainsi que les possibilités de les atténuer ou d'y remédier.

6.12.7 Entreprendre des évaluations provisoires afin de répondre à des questions et des inquiétudes nouvelles concernant l'état et la viabilité du milieu marin en se fondant sur l'évaluation périodique précédente du GESAMP et dans le contexte de celle-ci.

6.13 Compte tenu des engagements pris par le PNUE au sujet du Programme d'action mondial, le Groupe a prié les institutions participantes de nommer, sans attendre, le président de ce Groupe de travail et un petit nombre de membres du GESAMP chargés d'en faire partie, ce qui permettrait d'accomplir plus facilement une tâche urgente, qui doit être accomplie dans les deux mois afin que la demande du PNUE soit satisfaite, à savoir élaborer, si nécessaire par correspondance, des instructions à envoyer aux régions pour leur indiquer les informations nécessaires à l'évaluation des activités terrestres qui ne figurent pas dans le GESAMP Guidelines on Marine Environmental Assessment, ou qui viennent les compléter. Entreraient dans cette catégorie certains sujets indiqués dans l'esquisse d'examen mondial de la pollution d'origine tellurique et activités connexes que doit entreprendre le PNUE, comme par exemple l'examen détaillé des répercussions immédiates de la pollution sur les eaux douces et les conséquences de leur altération sur la sécurité alimentaire et les questions culturelles. Il va également sans dire que l'éventail de disciplines représentées au sein du Groupe de travail doit refléter l'ampleur qu'il est convenu de donner à l'évaluation du GESAMP.

6.14 Examinant la demande du PNUE relative à la préparation d'un rapport sur la pollution d'origine tellurique et activités connexes préjudiciables à la qualité et l'utilisation du milieu marin et côtier et des eaux douces (rapport LBA), le Groupe a étudié la forme à lui donner pour pouvoir l'établir dans les délais impartis en tenant compte de la proposition du PNUE (GESAMP XXVII/6.1/Add.1). Il a toutefois rappelé qu' hormis les conséquences du ruissellement sur le milieu côtier et marin, il n'avait pas pour mission d'étudier les eaux douces. Il

ANNEXE IV

EVALUATION DES RISQUES IMPUTABLES AUX SUBSTANCES NOCIVES TRANSPORTEES PAR MER

Résumé du rapport de la trente et unième session du Groupe de travail (Groupe de travail 1)

Introduction

1. Le Groupe de travail a tenu sa trente et unième session au siège de l'OMI, à Londres, du 28 août au 1er septembre 1995 sous la présidence de M. P.G. Wells.

2. Le Groupe a consacré l'essentiel des travaux de sa trente et unième session à l'examen des procédures actuelles d'évaluation des risques imputables aux substances nocives transportées par mer, qui sont utilisées depuis 1970 et relèvent de son mandat. A la demande du Comité de la protection du milieu marin de l'OMI, un groupe d'experts s'était réuni auparavant pour préparer, en vue de les présenter au Groupe de travail, des recommandations tenant compte des résultats scientifiques, de la recherche, des faits nouveaux et de l'expérience acquis avec les procédures actuelles.

Bioaccumulation

3. Le Groupe de travail est convenu que le système actuel de classement qualitatif de la bioaccumulation devrait être remplacé par un système de classement chiffré reflétant les tendances à la bioaccumulation et reposant sur des informations relatives au coefficient de partage n-octanol/eau (logP_{ow}) d'une substance et sur des informations relatives à la bioconcentration dans les poissons, représentée par le facteur de bioconcentration (BCF).

Toxicité aquatique

4. Le Groupe de travail est convenu qu'en dehors des classements établis à partir des résultats de tests de toxicité aquatique aiguë des substances présentant un risque élevé de toxicité aiguë, de bioaccumulation et de persistance, il conviendrait d'inclure des informations concernant la toxicité chronique desdites substances.

Dégradation biochimique

5. Le Groupe de travail a souligné que les résultats des tests de dégradation biochimique indiqueraient la capacité d'une substance à se décomposer dans le milieu marin. Il conviendrait, par conséquent, d'ajouter au profil des dangers une nouvelle colonne indiquant si une substance est facilement biodégradable ou non.

Toxicité pour les mammifères

6. Le Groupe de travail a élaboré un système de classement permettant d'indiquer le degré de toxicité par voie orale, par voie cutanée et par inhalation, ainsi que le degré d'irritation et de corrosivité pour la peau, le degré d'irritation et de corrosivité pour les yeux et d'autres effets néfastes pour la santé.

C. OBSERVERS

Richard Helmer
Chief
Urban Environmental Health
Division of Operational Support in
Environmental Health
WHO
CH-1211 Geneva 27
Switzerland
Tel: (41.22) 7912111
Fax: (41.22) 7914127

Graeme Kelleher
Vice Chairman, Marine
Commission on National Parks and
Protected Areas
IUCH
12, Marulda St., Aranda, ACT
2614 Australia
Tel: (61-6) 251 1402
Fax: (61-6) 247 5761
E-mail: g.kelleher@gbrmpa.gov.au

Mrs Terttu Melvasalo
Director, WATER
United Nations Environment Programme
P.O. Box 30552
Nairobi
Kenya
Tel: (254) 2 622015
Fax: (254) 2 622788
e-mail: t.melvasalo@unep.no

Magnus Ngoile
Marine and Coastal Areas Programme
IUCN - The World Conservation Union
Rue Mauverney 28
CH-1196 GLAND
Switzerland
Tel: (41.22) 999.0273
Fax: (41.22) 999.0025
e-mail: mg@hq.iucn.ch

Omar Vidal
Programme Officer
Water
United Nations Environment Programme
P.O. Box 30552
Nairobi
Kenya
Tel: (254) 2 622015
Fax: (254) 2 622788
e-mail: omar.vidal@unep.no

John D. Woods
Chairman, GEF/STAP Working Group
on International Waters
Imperial College of Science, Technology and Medicine
Department of Mineral Resources Engineering
Royal School of Mines
London SW7 2BP
United Kingdom

conviendrait donc de recueillir d'autres avis quant à l'impact des activités terrestres sur ce type d'environnement. Le PNUE ayant demandé que la question de la sécurité alimentaire et de l'atténuation de la pauvreté et celle des utilisations et avantages économiques et sociaux et des valeurs culturelles soient étudiées, le Groupe a fait observer que seules des informations spécialisées du PNUE et des évaluations précises réalisées par ce dernier dans ses domaines d'action permettraient d'accéder à cette requête.

6.15 Le Groupe a en outre souligné que, compte tenu de l'influence des activités humaines, il était difficile de dégager des tendances concernant l'état de l'environnement. L'expérience précédemment acquise à l'occasion du rapport du GESAMP de 1990 sur l'état du milieu marin et des évaluations régionales ultérieures semble indiquer que sauf exception, les ensembles de données écologiques actuellement disponibles ne permettront sans doute pas de déceler des tendances. Le plan d'action à long terme devrait toutefois s'intéresser aux problèmes de tendance. A cet égard, des indices simplistes ne se sont pas à ce jour avérés utiles.

6.16 La première réunion plénière du Groupe devrait avoir lieu au milieu de l'année 1996 et être consacrée à l'élaboration d'un programme de travail, calendrier compris, et à la définition des priorités correspondantes. Le Groupe de travail devra bien entendu définir les modalités de l'évaluation demandée par le PNUE, qui constitue une tâche à accomplir dans l'immédiat, mais qui devrait toutefois s'inscrire dans le cadre plus large de la poursuite des évaluations périodiques. Il conviendrait donc peut-être de charger un sous-groupe d'évaluer les activités terrestres, ainsi que l'a demandé le PNUE.

6.17 Le Groupe n'ignore pas que la prochaine grande évaluation périodique sera une opération longue et coûteuse qui fera peser une énorme responsabilité sur le GESAMP et exigera notamment une large participation de la communauté scientifique et de nombreuses organisations régionales et mondiales, ainsi qu'une coordination au niveau de la planification avec les autres évaluations susceptibles d'être entreprises dans ce domaine à l'échelon international. Elle exigera peut-être un effort comparable à celui qu'exigent les évaluations du changement climatique.

6.18 Le Groupe a par conséquent vigoureusement insisté sur le fait qu'une telle opération ne pouvait être correctement mise en route et menée à bien que si des ressources financières suffisantes étaient disponibles et qu'il s'agissait d'un engagement à long terme de la part des experts et des organisations concernés.

6.19 Il conviendrait que le Groupe de travail et les institutions participantes envisagent d'urgence la création de mécanismes efficaces permettant d'identifier, d'acquiescer, d'examiner, de gérer et de diffuser des informations utiles au rapport sur l'état du milieu marin. Ces mécanismes couvriraient l'identification des principaux correspondants et sources, aussi bien au sein du Programme pour les mers régionales, où l'on dispose d'informations et d'évaluations essentielles aux niveaux mondial et régional, qu'en dehors de ce programme. Le Groupe de travail devrait également étudier le processus qui permettra de transférer et de recevoir l'information nécessaire, de préférence de manière électronique, ainsi que de l'indexer, de la recouper, de la contrôler sur le plan de la qualité, de la stocker et d'y accéder rapidement.

sur les menaces futures que font peser les déchets immergés fortement radioactifs du fait de la dégradation progressive des contaminants provenant du combustible nucléaire irradié, et sur la possibilité de prendre des mesures correctives afin de réduire les risques futurs. Les conclusions du projet seront présentées à la vingt-septième session du GESAMP.

8. PROGRAMME DES TRAVAUX A VENIR

8.1 Le Secrétaire exécutif de la COI a abordé la question du stockage du dioxyde de carbone excédentaire dans les grands fonds (GESAMP XXVI/8.1). Il a fait observer que le document réunissait en réalité plusieurs documents plus courts fournis par la COI et l'OMI. Il a également relevé que, si le GIEC avait indiqué qu'il y aurait un réchauffement de la température et une élévation du niveau de la mer imputables au changement climatique, il n'avait pas évalué certaines autres questions concernant les océans et l'évolution du climat. Il a souligné que la COI avait organisé plusieurs réunions d'experts scientifiques et techniques consacrées aux océans et au climat. La dernière d'entre elles en particulier avait étudié les interactions océan-atmosphère en ce qui concernait le CO₂ ainsi que les processus océaniques influençant le bilan du CO₂. Il a en outre rappelé que la COI y avait été invitée au chapitre 17 d'Action 21.

8.2 Le Secrétaire technique de l'OMI a informé le Groupe que, lors de leur réunion consultative de 1992, les parties contractantes à la Convention de Londres avaient prié le Groupe scientifique de suivre en permanence les résultats des projets de recherche-développement menés sur la question du rejet de CO₂ dans les grands fonds. Les amendements à la Convention de Londres de 1972, qui ont été adoptés récemment et qui sont entrés en vigueur en 1994, interdisent le rejet en mer du CO₂ en tant que déchet industriel. La documentation de l'OMI incluse par la COI dans le document qu'elle présentait au Groupe (GESAMP XXV/8.1) énumérait toutes sortes d'impacts potentiels et d'incidences écologiques. L'OMI était également en train de recueillir de plus amples informations pour examen ultérieur. Compte tenu des nombreuses incertitudes scientifiques, l'OMI soutiendrait la demande de synthèse des documents disponibles formulée par la COI ; à ce stade, l'opération serait de préférence confiée à un petit groupe d'experts travaillant par correspondance, en attendant l'avis du Groupe sur cette question.

8.3 Le Groupe s'est interrogé sur l'opportunité d'évaluer ou non le problème. Plusieurs participants ont souligné que, dans l'affirmative, il conviendrait qu'une telle évaluation se fasse par étapes, en commençant par rechercher les informations disponibles, puis en poursuivant si l'évaluation semblait possible.

8.4 Le GESAMP a noté que d'importantes et épineuses questions juridiques et socio-économiques sensibles étaient liées à ce problème, mais il a conclu que cela ne devrait pas l'empêcher d'effectuer une étude de faisabilité et de se faire une opinion.

8.5 Il a été convenu qu'un petit groupe intersessions travaillant par correspondance serait constitué afin d'étudier la question. M. Bewers a accepté d'en coordonner les travaux et M. D. Elder a été invité à y participer en tant que membre du GESAMP. La COI et l'OMI apporteront l'une et l'autre leur soutien aux travaux. Il est envisagé d'inviter un expert à préparer un projet d'étude que le Groupe évaluera par correspondance. Pour l'heure, aucune réunion spécialement consacrée à cette question n'est prévue. Le projet de document sera mis à la disposition du GESAMP à sa prochaine session, afin qu'il l'examine et donne son avis sur les mesures à prendre ultérieurement.

Peter G. Wells

Environmental Conservation Branch
Environmental Canada
Bedford Institute of Oceanography
P.O. Box 1006
Dartmouth, Nova Scotia
Canada B2Y 4A2
Tel: (1.902) 426.1426
Fax: (1.902) 426.7209
e-mail: pwells@ac.dal.ca

Helen Yap

Marine Science Institute
University of the Philippines
Diliman, Quezon City 1101
Philippines
Tel: (63.2) 920.530 to 99, Ext. 7426
Fax: (63.2) 924.3735 or 924.7678 (direct)
Tlx: 2231 UPDIL PU
e-mail: hty@msi.upd.edu.ph

Danny L. Elder
 Marine and Coastal Management Advisor
 Marchissy 1261
 Switzerland
 Tel: (41.22) 368.2103
 Fax: (41.22) 368.2104
 e-mail: delder@iprolink.ch

John S. Gray
 Department of Marine Biology
 University of Oslo
 P.O. Box 1064, Blindern
 N-0316 Oslo 3
 Norway
 Tel: (47.22) 854.510
 Fax: (47.22) 854.438
 e-mail: j.s.gray@bio.uio.no

Richard J. Gowen
 Agriculture and Environmental Science Division
 Department of Agriculture (NI)
 Newforge Lane
 Belfast BT9 5PX
 United Kingdom
 Tel: (44.1232) 661.166
 Fax: (44.1232) 382.244
 e-mail: rgowen@alpha1.dani.gov.uk

Paul A. Gurbutt
 Ministry of Agriculture, Fisheries and Food
 Directorate of Fisheries Research
 Fisheries Laboratory
 Pakefield Road, Lowestoft, Suffolk NR33 0HT
 United Kingdom
 Tel: (44.1.502) 524268
 Fax: (44.1.502) 513865
 e-mail: p.a.gurbutt@dfm.maff.gov.uk

Stephen B. Olsen
 Coastal Resources Center
 University of Rhode Island Bay Campus
 Narragansett, RI 02882
 U.S.A.
 Tel: (1-401) 792 6224
 Fax: (1-401) 789 4670
 e-mail: olsenuri@gsosun1.gso.uri.edu

Oladele Osibanjo
 Department of Chemistry
 University of Ibadan
 Ibadan
 Nigeria
 Tel: (234.22) 810.2198 or 820.626
 Fax: (234.22) 497.3023
 Tlx: 31128 campus NG

Valimir Pravdic
 Rudjer Boskovic Institute
 Center for Marine Research
 P.O. Box 1016, Bijenicka 54
 HR-1001 Zagreb
 Croatia
 Tel: (385-1) 425.384
 Fax: (385.1) 425.497
 e-mail: pravdic@olimp.irb.hr

8.6 Travaux durant l'intersession

8.6.1 Compte tenu des décisions prises par le Groupe, les travaux prévus pendant l'intersession seront effectués conformément au cadre indiqué ci-après :

1. Evaluation des risques imputables aux substances nocives transportées par mer (Groupe de travail 1)

Organisme pilote :	OMI
Coparrain :	PNUE
Président :	P.G. Wells
Membre :	T. Bowmer

Une réunion du Groupe de travail sera organisée du 20 au 24 mai 1996 afin de poursuivre l'examen de la procédure d'évaluation du GESAMP et d'évaluer de nouvelles substances qu'il est proposé de transporter par mer.

2. Effets de l'aquiculture côtière sur l'environnement (Groupe de travail 31)

Organisme pilote :	FAO
Coparrains :	PNUE, UNESCO-COI, OMS
Président :	R. Gowen

Le Groupe de travail tiendra une réunion en mai 1996.

3. Stockage du CO₂ dans les grands fonds (Groupe travaillant par correspondance)

Organisme pilote :	UNESCO-COI
Coparrain :	OMI
Coordonnateur :	M. Bewers
Membre :	D. Elder

Le Groupe préparera un document de synthèse qui sera soumis pour examen à la vingt-septième session du GESAMP.

4. Examen de l'état du milieu marin (Groupe de travail 26)

Organisme pilote :	PNUE
Coparrains :	OMI/FAO/UNESCO-COI/OMM/OMS/AIEA/ONU
Coprésidents :	O. Osibanjo et S. Keckes
Membres :	P. Boelens, R. Duce, D. Elder

Une réunion sera organisée à Genève les 17 et 18 mai 1996 afin d'examiner le mandat envisagé précédemment et de continuer d'étudier les dispositions et mesures à prendre ainsi que la logistique.

9. QUESTIONS DIVERSES

9.1 M. J. Gray, qui quitte le GESAMP cette année, a exprimé ses remerciements et sa reconnaissance aux membres du Groupe, aux institutions participantes et au secrétariat pour l'enrichissante et passionnante période qu'il a passée au sein du Groupe.

9.2 Il s'est déclaré préoccupé par la diminution du nombre de membres du GESAMP, passé de 26 au maximum à 13 cette année. Il a instamment prié les institutions participantes de nommer des membres pour des périodes fixes afin qu'ils puissent apporter une meilleure contribution au fonctionnement à long terme du GESAMP. Nommer les membres pour plus longtemps permettrait de mieux tenir compte de l'éventail de disciplines couvertes et aussi de travailler en dehors de groupes de travail pendant l'intersession, ce qui n'est pas possible actuellement.

9.3 Enfin, M. J. Gray s'est inquiété du temps considérable qu'exigerait l'élaboration du rapport sur l'état du milieu marin, ce qui, à son avis, a été largement sous-estimé.

9.4 Il a demandé que la réunion intersecrétariats qui suivrait la vingt-sixième session du GESAMP étudie ces questions.

9.5 Un certain nombre de participants du GESAMP, ainsi que les secrétaires techniques, ont remercié M. Gray de son intervention, qu'ils ont vigoureusement soutenue, faisant tous observer qu'il fallait réviser les mécanismes actuels.

10. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION

10.1 Le Groupe a noté que sa vingt-septième session sera accueillie par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, à son siège de Nairobi, Kenya, du 14 au 18 avril 1997.

11. ELECTION DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT

11.1 Le Groupe a élu à l'unanimité Mme H. Yap présidente et M. P. Wells vice-président pour la prochaine intersession et pour sa vingt-septième session.

12. RAPPORT DE LA VINGT-SIXIEME SESSION

12.1 Le GESAMP a examiné le rapport de sa vingt-sixième session au dernier jour de la session et l'a adopté. Ce rapport comprend, aux annexes I à VI, des résumés des rapports élaborés par des groupes de travail et autres sous-groupes. Ces textes sont présentés pour information et n'ont pas été examinés par le Groupe aux fins d'approbation.

12.2 Le Président a prononcé la clôture de la vingt-sixième session du GESAMP le 29 mars 1996 à 13 h.30.

ANNEXE III

LISTE DES PARTICIPANTS

A. MEMBERS

Nik M.R. Abdullah

Department of Natural Resource Economics
Faculty of Economics and Management
Universiti Pertanian Malaysia
43400 UPM Serdang, Selangor Darul Ehsan
Malaysia
Tel: (60.3) 948.6101-10
Fax: (60.3) 948.3745 or 948.6188 (direct)
e-mail: nmra@econ.upm.edu.my

J. Michael Bowers

Bedford Institute of Oceanography
P.O. Box 1006
Dartmouth, N.S.
Canada B2Y 4A2
Tel: (1.902) 426.2371
Fax: (1.902) 426.6695
e-mail: m_bowers@bionet.bio.dfo.ca

Richard G.V. Boelens

Forbairt
Shannon Laboratory
Shannon Town Centre
Co. Clare
Ireland
Tel: (353.61) 361.499
Fax: (353.61) 361.979

Robert Bowen

University of Massachusetts
Environmental Sciences Program
Boston, MA 02125
USA
Tel: (1.617) 287.7443
Fax: (1.617) 287.7474
e-mail: bowenr@umb.edu

Tim Bowmer

Department of Environmental Toxicology
Toxicology Division
TNO Nutrition and Food Research Institute
Schoemakerstraat 97
P.O. Box 6011
2600 JA Delft
The Netherlands
Tel: (31) 15.269.6121
Fax: (31) 15.257.2649

Robert Duce

Texas A & M University
College of Geosciences and Maritime Studies
Room 204, O & M Building
College Station, Texas 77843-3148
USA
Tel: (1.409) 845.3651
Fax: (1.409) 845.0056
e-mail: rduce@ocean.tamu.edu

6.	GESAMP XXVI/6/Inf.2	PNUE	Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres
6.	GESAMP XXVI/6/Inf.3	PNUE	Proposition - Dispositions institutionnelles concernant le Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres et mise en oeuvre du Programme
8.	GESAMP XXVI/8.1	COI	Stockage du dioxyde de carbone dans l'océan mondial

ANNEXE I

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour provisoire
2. Rapport du Secrétaire administratif
3. Evaluation des risques imputables aux substances nocives transportées par mer
4. Gestion intégrée des côtes
5. Diversité biologique marine
6. Dispositions et mesures à prendre en vue de l'examen de l'état du milieu marin (rapport du GESAMP sur la situation en l'an 2000)
7. Sujets importants de préoccupation concernant la détérioration du milieu marin
8. Programme des travaux à venir
9. Questions diverses
10. Date et lieu de la prochaine session
11. Election du président et du vice-président
12. Rapport de la vingt-sixième session du GESAMP

ANNEXE II

LISTE DES DOCUMENTS

Point de l'ordre du jour	Document	Présenté par	Titre
1.	GESAMP XXVI/1	Secrétaire administratif	Ordre du jour provisoire
3.	GESAMP XXVI/3	OMI	Evaluation des risques imputables aux substances nocives transportées par mer
4.	GESAMP XXVI/4	FAO	Rapport de l'Equipe spéciale sur la gestion intégrée des côtes (Groupe de travail 32)
4.	GESAMP XXVI/4/Add.1	FAO	Rapport de l'Equipe spéciale sur la gestion intégrée des côtes (Groupe de travail 32). Résumé
4.	GESAMP XXVI/4/Rev.1	FAO	Rapport révisé de l'Equipe spéciale sur la gestion intégrée des côtes (Groupe de travail 32)
5.	GESAMP XXVI/5	Secrétaire administratif	Biodiversité marine - Activités pendant l'intersession
6.	GESAMP XXVI/6.1	Secrétaire administratif	Dispositions et mesures à prendre en vue de l'examen de l'état du milieu marin (rapport GESAMP 2000)
6.	GESAMP XXVI/6.2	PNUE	Proposition visant à la création d'un groupe de travail du GESAMP sur l'état du milieu marin
6.	GESAMP XXVI/6/Add.1	PNUE	Pollution d'origine tellurique et activités connexes préjudiciables à la qualité du milieu marin et côtier et des eaux douces et à leurs utilisations
6.	GESAMP XXVI/6/Inf.1	PNUE	Rapport de la Conférence inter-gouvernementale chargée d'adopter un Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres, Washington, D.C., 23/10-3/11/95